

CONTACT

Pour tout renseignement,
contactez la responsable de stage :
Franck Gaudichau : 06 83 38 09 08
Franck.gaudichau@idf.chambagri.fr

Inscription :
<https://forms.gle/21uELQ6wYbAEW2eC9>



Formation conçue par la Chambre
d'agriculture de Région Ile-de-France



FORMATION

VENTES DE CÉRÉALES SUR
LES MARCHÉS FINANCIERS

Vendre aujourd'hui ? Demain ? Et à quels
prix mes productions végétales ?

formation@idf.chambagri.fr
<https://chambres-agriculture.fr/>



ZOOM SUR LA FORMATION

PROGRAMME DETAILLE :

Matin :

- Evaluation des connaissances des stagiaires sur les repères historiques de prix, et aspects statistiques pour avoir et se donner des repères de prix
- Analyser le risque prix à long et moyen terme, ratios consommation/production/of fre/demande stock/vente

Après-midi :

- Savoir trouver une information et analyser le risque prix
- Comprendre les principes de base de l'analyse technique pour améliorer ses décisions à court terme
- Evaluation des capacités acquises

Digital : 1h en collectif

- Retour sur les temps forts et faibles du déroulé de la formation,
- Point sur la mise en pratique suite à la formation

INTERVENANTS :

Franck GAUDICHAU, Conseiller Grandes Cultures, CARIDF

Xavier GOUTTE, Conseiller Expert, CA de l'Orne, Formateur réseau CAP marché

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Analyser le risque prix à long et moyen terme
- Trouver l'information et l'analyser
- Comprendre les principes de base pour améliorer ses décisions à court terme

MOYENS PEDAGOGIQUES



Tour de table



Exercices



Evaluation individuelle



Echanges



Diaporama



PUBLIC

Chef d'exploitation en polyculture



DATES, HORAIRES ET LIEUX,

À consulter sur notre site internet

Coût de la formation : 350€

Ayant-droits VIVEA : reste à charge 50€

Sous réserve d'être à jour de ses cotisations, et qu'il reste un solde à utiliser.

Tarif autres publics : 350 €

Salariés agricoles : vous pouvez demander une prise en charge financière (45% du coût de la formation) auprès d'OCAPIAT (dispositif BOOST COMPTENCES). Votre demande de prise en charge doit être faite au plus tôt 2 mois avant le début de la formation et IMPÉRATIVEMENT au plus tard la veille du jour de la formation via votre espace OCAPIAT.

Contact : **OCAPIAT**, Tél : 01 40 19 41 20, www.ocapiat.fr

Crédit d'impôt (chef d'entreprise) : vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt d'un montant correspondant au total des heures passées à la formation, multiplié par le taux horaire du SMIC dans la limite de 40 heures par année civile et par entreprise

Service de remplacement : Le service de remplacement peut mettre à votre disposition un agent de remplacement lors de vos absences. Contact Ouest IDF et petite couronne : 01.39.53.73.94 / Contact 77 : 01.64.79.30.56)

Divers :

Les repas et les déplacements sont à la charge des participants.

Une attestation de fin de formation vous sera adressée après le stage.

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation : le contrat est résilié et le règlement de la formation est remboursé au participant en totalité.

Les conditions générales et le règlement intérieur sont disponibles sur demande, auprès du service formation de la Chambre d'agriculture de région Ile-de-France.